

11^{ème} RALLYE VHC DI BALAGNA

Ce règlement particulier complète : Le règlement standard des rallyes FFSA, les règles spécifiques des rallyes VHC FFSA

PROGRAMME - HORAIRES

PROGRAMME

Parution du Règlement		Dès l'obtention du VISA FFSA
Ouverture des engagements		Dès l'obtention du VISA FFSA
Distribution du carnet d'itinéraire en ligne		Vendredi 2 Décembre 2022
Clôture des Engagements		Lundi 28 Novembre 2022 à Minuit
Liste des Engagés et attribution des N°		Vendredi 2 Décembre 2022
Permanence du Rallye	ASA CORSICA PC Course – Hôtel le Splendid Ile Rousse	Jusqu'au Jeudi 8 Décembre 2022 du Vendredi 9 Décembre 2022 au Dimanche 11 Décembre 2022
Vérifications Administratives	MAIRIE De L'ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 De 10h00 à 16h00
Vérifications Techniques	Port de Commerce de L'ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 De 10h15 à 16h15
Publication de la liste des autorisés à prendre le départ et des heures et ordres de départ de la 1 ^{ère} étape	PC Course – Hôtel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 A 17 h 30
Départ de la 1 ^{ère} Étape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 15 Mn après les modernes
Arrivée de la 1 ^{ère} Etape	PLACE PAOLI L'ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 15 Mn après les modernes
Affichage des résultats provisoires de la 1 ^{ère} Etape et des heures et ordres de départ de la 2 ^{ème} Etape	Sur LCCHRONO	Samedi 10 Décembre 2022 A 07h00
Départ de la 2 ^{ème} Etape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Samedi 10 Décembre 2022 15 Mn après les modernes
Arrivée de la 2 ^{ème} Etape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Samedi 10 Décembre 2022 A 15h06
Affichage des résultats provisoires de la 2 ^{ème} Etape et des heures et ordres de départ de la 3 ^{ème} Etape	Sur LCCHRONO	Samedi 10 Décembre 2022 A 20h00
Départ de la 3 ^{ème} Étape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Dimanche 11 Décembre 2022 15 Mn après les modernes

Arrivée de la 3 ^{ème} Étape et fin de Rallye	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Dimanche 11 Décembre 2022 A 12 h24
Vérifications techniques finales	Garage Fredenucci L'Ile Rousse	Dimanche 11 Décembre 2022
Remise des prix	PODIUM	Dimanche 11 Décembre 2020

PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 à 16h00
2 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 9 Décembre 2022 à 21h00
3 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Samedi 10 Décembre 2022 à 16h00
4 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Dimanche 11 Décembre 2022 à 14h30

Secrétariat du Rallye

ASA CORSICA
Parc d'Activité de la Gravona
Lieu-dit Sinale
20167 TAVACO
Tél. : 04.95.21.28.39
Fax : 04.26.07.42.46
Mail : asacorsica@orange.fr

Jusqu'au Jeudi 08 Décembre 2022

PC Course – Hotel le Splendid
Ile Rousse
Tél. 06.89.34.24.81
Mail : asacorsica@orange.fr

du Vendredi 9 Décembre 2022
au Dimanche 11 Décembre 2022

Permanence du Rallye - P.C. Course

PC Course – Hotel le Splendid
Ile Rousse
Tél. 06.89.34.24.81
Mail : asacorsica@orange.fr

Tableau Officiel d’Affichage

Sur le site LCCHRONO.COM

P.C. Presse

PC Course – Hotel le Splendid
Ile Rousse

L'Association Sportive Automobile CORSICA en qualité d'organisateur administratif et technique organise 9,10 et 11 Décembre 2022: une épreuve automobile nationale de Véhicules Historiques de Compétition, dénommée :

11^{ème} RALLYE VHC DI BALAGNA

Le présent règlement a été enregistré auprès de la Fédération Française du Sport Automobile, sous le permis d'organisation FFSA _____ et a été visé par la Ligue Corse du Sport Automobile sous le visa _____ en date du _____

Ce rallye sera jumelé au **25ème Rallye di BALAGNA (PEA)** et empruntera le même parcours

Dans une démarche de développement durable, le présent règlement, le Road Book, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation et les divers renseignements concernant les équipages ne seront pas distribués mais à télécharger sur le site internet de l'ASA : www.asa.corsica

1.1. OFFICIELS

Directeur de Course	J. LORRE	10395
Directeur de Course Adjoint	P. BOUTEILLER	128253
Adjoints à la Direction de Course	S. ZYCH	3416
	N. BONNET	7422
	J.BOÏ (Nouveau départ)	27373
Président du Collège des Commissaires Sportifs	F. ZYCH	4626
Membres du Collège des Commissaires Sportifs	A. MAHE	15449
	J ANDREANI	5820
Secrétaire du collège		
Observateur FFSA		
Juge de fait		
Délégué à l'Organisateur technique	P. BOÏ	12623
Directeur de course délégué Véhicule Tricolore	G. GHIGO	1967
Directeur de course délégué Véhicule 000	T. SICART	20171
Directeur de course délégué Véhicule 00	N. BASTIANAGGI	2221
Directeur d'Épreuves Spéciales	S. CACCAVELLI	6471
Directeur de course intermédiaire	E. MARTINI	9826
Commissaire Technique responsable	M.RAMU	2669
Commissaire Technique Nouveau départ	JP. FORESTELLO	11620
Commissaires Techniques	V. ROUSTAND	122514
	H. PINET	11855
	D.TURPIN	119028
	C.OLIVIERI	169602
Chargés des relations avec les concurrents	A. FOTIA	199244
	I.FORESTELLO	138486
	V. FATACCIO	8025
Médecin chef	B. COURSIMAULT	313768
Responsable Commissaires	S. CASASOPRANA	213012
Responsable Matériel	F. GUICHARD	226552

Responsable PC Temps	LC CHRONO	
Responsable Transmission	AIXOCOM	
Directeur de Course délégué aux Vérifications Administratives	J.BOI	27373
Directeur de Course délégué aux Vérifications Techniques	N. BONNET	7422

1.3. VERIFICATIONS

Voir règlement particulier du Rallye moderne,

Les concurrents devront présenter aux vérifications administratives le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Voir règlement particulier du Rallye moderne, sauf :

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **20 voitures** maximum. Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de **20**.

3.1.11P. Les droits d'engagement avec géolocalisation sont fixés à :

- **4500€ avec la publicité facultative des organisateurs**
- **900€ sans la publicité facultative des organisateurs.**

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Joindre la 1ere page du PTH (Passeport Technique Historique)

3.3.P : ORDRE DE DEPART :

Conforme aux règles spécifiques VHC 2022.

ARTICLE 4P. VOITURES ADMISES

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC 2022 et au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2023.

ARTICLE 5P. PUBLICITÉ

Voir règlement particulier du Rallye moderne.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le 10^{me} RALLYE NATIONAL DI BALAGNA (CPEA) représente un parcours de 375.000 Kms.
Il est divisé en 3 étapes et 5 sections.
Il comportant 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 109.380 Km.
Les épreuves spéciales sont les suivantes :

Vendredi 9 Décembre 2022 :

1ère étape : ILE ROUSSE/ILE ROUSSE Total Kms : 66.060 Kms

ES 1 MONTEGROSSO 4.920 Kms

Samedi 10 Décembre 2022 :

2ème étape : ILE ROUSSE/ILE ROUSSE Total Kms :168.460 Kms

ES 2 et 3: GALERIA / NOTRE DAME DE LA SERRA 27.770 Kms X2 = 55.540
Kms

Dimanche 11 Décembre 2022

3ème étape : ILE ROUSSE/ILE ROUSSE Total Kms :140.380 Kms

ES 4 et 6 PLAINE DE MONTEMAGGIORE / AVAPESSA 13.070 Kms X2 = 26.140
Kms

ES 5 et 7 MURO / REGINU 11.390 Kms X2 = 22.780
Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " itinéraire "

La découpe de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, parcs de regroupement etc... sont repris dans les carnets de contrôle et le carnet d'itinéraire.

L'heure officielle du rallye est l'heure atomique aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn (ART 15.1).

Dans le cas de modifications ou de suppressions d'Epreuve Spéciale, les concurrents en seront prévenus aussitôt que possible.

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA. Voir règlement moderne

6.3. CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA.

6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Voir règlement particulier du Rallye moderne, sauf :

7.1. DÉPART

Le départ de la 1^{ère} étape sera 15 mn après le dernier moderne (le vendredi 9 **Décembre 2022.** à 18h00) de minute en minute **dans** l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

Le départ de la 2^{ème} étape sera le **Samedi 10 Décembre 2022** donné à 08h00. Dans l'ordre du classement de la 1ere étape après le 25eme Rallye National di BALAGNA

Le départ de la 3eme étape sera le Dimanche 12 Décembre 2021 donné à 07h30 dans l'ordre du classement de la 2eme étape après le 25eme Rallye National di BALAGNA

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPELS

Voir règlement particulier du Rallye moderne.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement sera effectué selon les règles du règlement des rallyes VHC 2021 selon les regroupements suivants :

- Un classement général est publié pour les Groupes 1, 2, 3, 4/5.
- Un classement général est publié pour les Groupes N VHC J, A VHCJ, B VHC J (1982 – 1990)
- Un classement général est publié pour le Groupe Rallye Classic de Compétition (1977 – 1981)

A aucun moment du rallye il ne devra être établi un classement général toutes périodes confondues.

Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

ARTICLE 10: PRIX ET COUPES

Il n'y aura pas de dotation en prix.

Des coupes récompenseront tous les concurrents ayant terminés l'épreuve sur le podium d'arrivée.

10.1P. REMISE DES PRIX

Voir règlement particulier du Rallye moderne.